



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2022/2023

Nom de de l'inscrit : Prénom de l'inscrit :
Date de naissance : Catégorie : C/Ceinture :
Adresse Domicile :
N° Tel de la Mère : N° Tel du Père :
Adresse Mail :

Autorisation parentale ou tuteurs pour les mineurs

Je soussigné (Nom et Prénom)
Agissant en qualité de (Parents ou Tuteurs) Demeurant à l'adresse
suivante

Autorise mon fils /ma fille

(Nom et Prénom) à pratiquer le judo aux cours de l'ASMD judo.

J'autorise la prise en charge médicale pour tout incident, survenue pendant les cours, les manifestations ou les déplacements.

Autorise l'ASMD judo à diffuser la photographie de mon enfant sur tous supports de communication du club (pour mineurs et adultes).

Date

Signature du ou des parents ou tuteurs

Pièces à fournir

Le questionnaire sport renseigné et signé.

Un certificat médical avec la mention « Absence de contre-indication à la pratique du Judo » **dans le cas où les réponses au questionnaire ne sont pas toutes négatives.**

Renseignements médicaux : Contre-indication à certains traitements médicaux, allergies, etc :

Frais d'inscription Règlement intérieur à lire et à signer

Les documents et règlement nécessaires à l'inscription doivent être fournis avant le 3^{ème} cours de judo, à défaut, l'enfant ne pourra être admis.

PAIEMENTS

Les tarifs ci-dessus comprennent une adhésion de 10€, une licence fédérale de 40€ et une cotisation

Cocher les cases correspondantes

	CATEGORIES	TARIFS
<input type="checkbox"/>	Eveils Motricité 2018/2017 (4/5 ans)	110 €
<input type="checkbox"/>	Mini-poussins /Poussins débutants 2016-2015/2014-2013 (6/7 ans) / (8/9 ans)	110 €
<input type="checkbox"/>	Poussins Confirmés 2014-2013 (8/9 ans)	135€
<input type="checkbox"/>	Benjamins/Minimes/ Cadets/Juniors/+ 2012-2011/2010-2009/2008-2007-2006/...	135 €
<input type="checkbox"/>	Passeport judo (Eveils non concernés)	8 €

	MODES DE PAIEMENT ACCEPTES	MONTANTS
ADHESION	<input type="checkbox"/> Espèce	€
	<input type="checkbox"/> Cheque (N°)	€
	<input type="checkbox"/> ANCV (Chèques vacances)	€
	<input type="checkbox"/> Aide CE (Aide Comité d'entreprise)	€
	<input type="checkbox"/> Attestation Pass'Sport (50 €)	€
	<input type="checkbox"/> Carte Pass'Region (Lycéens) (30 € pour les Garçons /60 € pour les filles)	€
	<input type="checkbox"/> Carte TATOO (Collégiens)	€
	<input type="checkbox"/> Reduction Famille (-10€ à partir de 2 ^{ème} enfant)	- €
	<input type="checkbox"/> Passeport judo	€
		TOTAL

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Nom et Prénom de l'inscrit :

Signature



ASMD Judo38

Règlement Intérieur

Article 1 - Dispositions générales

Le présent règlement est en accord avec le règlement intérieur de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA).

Article 2 - Certificat médical

Le certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du Judo en compétition est obligatoire pour l'inscription. Ce certificat doit être renouvelé chaque année. Si le club n'est pas en possession de ce document, l'accès au tatami sera refusé au pratiquant.

Article 3 - Responsabilité des parents

Les parents sont responsables de leurs enfants :

- Jusqu' à l'arrivée du professeur
- Dans les couloirs et vestiaires du dojo
- Après la fin de la séance d'entraînement

Le Club ne prend en charge les enfants que dans le Dojo.

Pour assurer un meilleur déroulement des cours et ne pas déconcentrer les pratiquants, il est demandé aux parents de ne pas assister aux cours, sauf autorisation du professeur.

Responsabilité des dirigeants : Les parents sont responsables de l'enfant jusqu'à l'arrivée du professeur sur le tatami. Les parents des licenciés mineurs doivent s'assurer de la présence de l'enseignant et lui remettre l'enfant dans l'enceinte du dojo. La responsabilité des dirigeants n'est engagée qu'à partir du début du cours et s'arrête à la fin du cours. Les parents sont responsables de leurs enfants dans les couloirs et vestiaire du Plateau. Les parents dégagent la responsabilité du club pour les enfants venant seuls aux cours et aux activités. En cas de problème survenu lors du trajet et en dehors des cours, l'ASMD judo ne saurait être tenu pour responsable.

Article 4 - Ponctualité

Les pratiquants doivent arriver à l'heure à leur cours et ne peuvent le quitter sans l'autorisation du professeur.

Les parents ou les représentants légaux des enfants doivent venir chercher les jeunes pratiquants à la fin du cours et avant le début du cours suivant.

Article 5- Comportement

Le respect des personnes et du matériel sera exigé de la part de tous les pratiquants.

Toute personne se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou par des propos incorrects lors des entraînements ou des déplacements pourra être exclue temporairement ou définitivement sur décision du Bureau.

Article 6 - Dossier d'inscription

Le dossier d'inscription se compose de :

- Une fiche de renseignements
 - Un certificat médical d'aptitude à la pratique du judo en compétition
 - La cotisation au club
 - 1 photo d'identité.
-
- La fiche de renseignements doit être dûment remplie et signée par le pratiquant ou son représentant légal si le pratiquant est mineur.
La signature implique l'acceptation totale du présent règlement.
 - **Les documents et règlement nécessaires à l'inscription doivent être fournis avant le 3^{ème} cours de judo, à défaut, l'enfant ne pourra être admis.**

Le règlement cependant peut être réglé en trois fois.

L'adhésion à l'ASMD judo ne peut être considérée comme valide qu'après remise du dossier d'inscription complet.

Tout dossier incomplet sera refusé et par conséquent l'accès du pratiquant aux tatamis sera refusé.

Article 7 - Sécurité

L'accès aux tatamis est interdit aux non pratiquants.

Il est recommandé de ne pas laisser les enfants se déplacer seuls jusqu'au dojo.

Les parents doivent s'assurer de la présence du professeur avant le début du cours.

Il est interdit de consommer chewing-gums, bonbons et autres denrées sur les tatamis.

Il est recommandé de ne pas laisser d'affaires personnelles dans les vestiaires.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Article 8 - Saison sportive

Les cours sont assurés pendant toute la saison sportive de septembre à juin.

Toutefois les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires et jours fériés.

Nom et Prénom

Signature

(Précédée de la mention lu et approuvé)



DETAILS DE PAIEMENTS DE L'ADHESION ANNUELLE

Réservé à l'administration

Nom de de l'inscrit :	Prénom de l'inscrit :
Date de naissance :	Catégorie : C/Ceinture :
Adresse Domicile :	
N° Tel de la Mère :	N° Tel du Père :
Adresse Mail :	

PAIEMENTS

Catégorie (Eveil/Mini-Poussins/Poussins)	Adhésion + cotisation + licence			OCTOBRE	DECEMBRE	FEVRIER	Passeport judo	Total
	110€			50€	30€	30€	8€	
Espèce (Un seul versement)								
N° de(s) Chèque(s)								
Autres moyens de Paiement	CE	ANCV	Aide Département					
Reduction famille (-10€ à partir du 2 ^{eme} enfant)								
Catégorie (Mini-P Confirmé/Benjamins/Minimes/Cadets/Juniors/Seniors)	Adhésion + cotisation + licence			OCTOBRE	DECEMBRE	FEVRIER	Passeport judo	Total
	135€			50€	45€	40€	8€	
Espèce (Un seul versement)								
N° de(s) Chèque(s)								
Autres moyens de Paiement	CE	ANCV	Pass'Regn	TATOO	Dèparmnt			
Reduction famille (-10€ à partir du 2 ^{eme} enfant)								